

# Élections professionnelles du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## CSAM : le Comité Social d'Administration Ministériel

### L'enjeu de votre vote : quel le rôle du CSAM ?

Le **CSAM** se substitue au comité technique ministériel (CTM) en tant que nouvelle instance de dialogue entre les représentants des personnels et l'administration.

La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (**FSSCT**) succède au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel (**CHSCTM**).

Aujourd'hui



**CSAM  
FSSCT**

Avant



**CTM  
CHSCTM**

LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
BIENVENUE SUR UNE AUTRE PLANÈTE !



### Quelles sont les compétences du CSAM ?

[CFDT - Les comités sociaux d'administration](#)

Le CSAM garde les compétences de feu le CTM sur les questions collectives :

- . temps de travail
- . fonctionnement et organisation des services
- . prévention des risques
- . qualité de vie au travail
- . pilotage des ressources humaines

Suite à la mise en œuvre des dispositions de la loi de transformation de la fonction publique, le rôle du CSA est notamment étendu à l'examen du bilan des lignes directrices de gestion (LDG mobilités et LDG promotions).

### Pourquoi voter CFDT du 1<sup>er</sup> au 8 décembre ?

Vous devez élire des représentantes et représentants **CFDT** qui s'appuieront sur l'expérience, la documentation et le partage d'analyses interministérielles de toute la confédération **CFDT**.

Vos élus continueront à porter les propositions où la **CFDT** reste pionnière, notamment en matière de respect des conditions de travail.

La **CFDT** est organisée afin d'être entendue et écoutée par les pouvoirs publics. En permanence la **CFDT** Fonctions Publiques négocie avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Elle intervient au niveau des conseils supérieurs et du conseil commun de la fonction publique, instances où se concrétisent les avancées sur les grands chantiers de la fonction publique : protocoles télétravail, lutte contre les discriminations, égalité femmes hommes, etc.

Vos élus **CFDT** s'appuient sur ces avancées nationales pour les décliner au niveau de notre pôle ministériel via le CSAM, puis dans les CSA locaux de service et/ou d'établissement.



Télétravail

# Les lignes de force de l'action de la CFDT au futur CSAM

Engagée dans le "[Pacte du Pouvoir de Vivre](#)" avec ses nombreux partenaires associatifs, la **CFDT** est en capacité d'agir pour une fonction publique exemplaire, des services publics de qualité et à visage humain.

Dans notre pôle ministériel, la **CFDT** veut que le travail de chaque agent conserve son sens et puisse être exercé dans les meilleures conditions, tout en préservant sa vie personnelle.

## ✘ FAIRE RECONNAÎTRE NOS MISSIONS COMME ESSENTIELLES ET OBTENIR DES MOYENS À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Vos futurs élus **CFDT** s'engagent à mettre les ministères face à leur responsabilité en matière d'atteinte des objectifs et engagements affichés par les gouvernements.

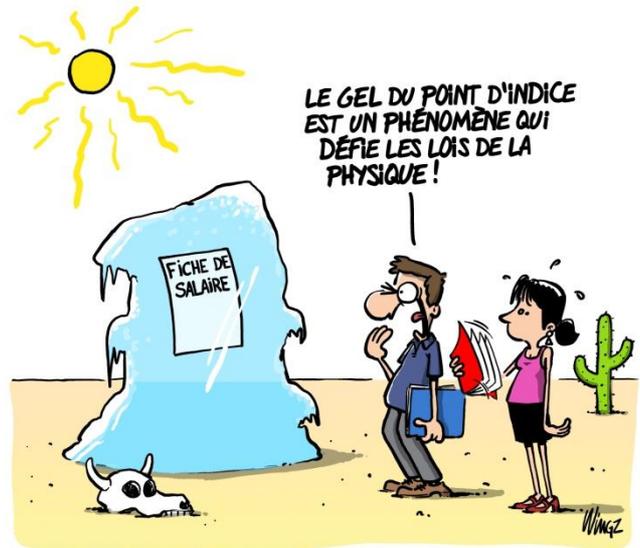
La complexité grandissante des actions publiques nécessite de disposer de moyens suffisants pour répondre à tous les défis de notre temps qu'ils soient terrestres, fluviaux, maritimes ou aériens : environnement, biodiversité, gestion forestière, énergie, aménagement du territoire, urbanisme, logement, transports, etc.

## ✘ FAIRE RECONNAÎTRE NOTRE TRAVAIL À LA HAUTEUR DE NOTRE ENGAGEMENT

Depuis bien trop longtemps le pouvoir d'achat des agents de l'État s'érode face à l'inflation. La **CFDT** agit et agira à tous les échelons de l'administration et du gouvernement pour que soient reconnus votre investissement professionnel et votre implication au service de la société et des citoyens par une revalorisation de l'ensemble des éléments de rémunération.

Vos représentants **CFDT** s'investiront avec détermination sur l'ensemble des thématiques relevant de la gestion des ressources humaines : revalorisation des rémunérations, équité et transparence dans les cotations IFSE et la répartition du CIA, reconnaissance professionnelle avec l'amélioration des taux de promotions sans obligation de mobilité, surveillance des lignes directrices des gestion (LDG), respect des règles de mutation.

La **CFDT** s'engage à vous accompagner lors de la mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) avec un alignement interministériel par le haut de tous les éléments de rémunération, une meilleure gestion des carrières, une qualification objective des postes, etc.



La **CFDT** demandera sans relâche une équité de traitement pour les agents publics au-delà des corps, des ministères d'appartenance ou des fonctions publiques dans tous les services interministériels (DIR, DDT-M, DDETS-PP, DIRM, etc.).

## ✘ FAIRE RECONNAÎTRE NOTRE DROIT À UNE FORMATION DE QUALITÉ

La **CFDT** se battra avec détermination afin que chacun bénéficie de formations initiales et continues de qualité à la hauteur des objectifs portés par les politiques ministérielles.

La **CFDT** portera le développement de la formation aux outils du numérique et un recours dynamique au compte personnel de formation (CPF), trop fréquemment sujet à obstacles de la hiérarchie.

La **CFDT** dénonce le recours permanent à des cabinets privés, fers de lance de puissants intérêts privés sur fond de lobbying constant. Cette posture de l'administration a pour conséquence de dévaloriser les qualifications des agents du pôle ministériel, traités comme de simples gratte-papiers sous-qualifiés, voire incompetents.

## ✘ FAIRE RECONNAÎTRE NOTRE DROIT À UNE VIE PROFESSIONNELLE ÉPANOUIE ET RESPECTUEUSE DE NOTRE VIE PERSONNELLE

L'humain est la priorité ! La **CFDT** promeut une qualité de vie au travail (QVT) qui rompe avec les déclarations d'intention aussi vagues que sans lendemains.

La crise COVID, l'intrusion massive du numérique dans le quotidien des agents, le développement massif du télétravail et la prise de conscience des problématiques de harcèlement et de discrimination modifient profondément le monde du travail. Ces bouleversements affectent autant les relations entre agents et hiérarchie qu'entre collègues.

# Les lignes de force de l'action de la CFDT au futur CSAM

La **CFDT** porte toutes les thématiques impactant les agents du pôle ministériel. Vos représentants **CFDT** œuvreront avec détermination pour que des négociations aboutissent à des protocoles d'accord engageant l'administration. L'objectif est d'obtenir des résultats concrets, afin de garantir des conditions de travail acceptables, compatibles avec la vie de tout individu, ce malgré un contexte flou sur l'avenir des agents publics et de nos missions

Comme pour les protocoles signés en matière de télétravail, de discriminations ou de handicap, la **CFDT** négociera pied à pied pour déboucher sur des accords satisfaisants sur les autres thématiques nous concernant, tels que le droit à la déconnexion, le respect de l'égalité femmes-hommes, etc.

La **CFDT** prend et prendra toute sa part dans le suivi et le respect de ces protocoles au sein du pôle ministériel et des établissements publics.

## ▣ FAIRE RECONNAÎTRE NOTRE DROIT À ÊTRE DÉFENDUS ET REPRÉSENTÉS

La **CFDT** portera fermement l'exigence d'un dialogue social de qualité avec l'administration, indispensable pour redonner un cap à nos missions, stabiliser les (ré)organisations et garantir des conditions de travail acceptables.

La **CFDT** exigera des évaluations préalables chiffrées au lieu de "réformer" en aveugle, afin de conforter l'intervention des services et des établissements publics dans leurs compétences, leur neutralité dans l'action au service du public.

Les nouvelles règles de gestion des mutations et des promotions conduisent à des désignations opaques et parfois injustes. La **CFDT** s'engage à conseiller les agents interrogatifs voire critiques d'une part, et à mettre l'administration en face de ses obligations vis-à-vis des serviteurs de l'État que nous sommes tous, d'autre part.

La **CFDT** n'a pas peur d'afficher que, lorsque les objectifs seront partagés sur une thématique, elle promouvra le portage commun des revendications pour peser au mieux sur les négociations au niveau ministériel.



Retrouvez toutes nos publications sur notre site Internet en 1 clic



<https://www.cfdt-ufetam.org/>

Nous travaillons à tous les niveaux de la **CFDT** pour faire progresser les sujets collectifs en étant force de proposition

**VOTRE VOIX**  
**NOTRE ACTION**  
**VOTEZ CFDT**



## Nos revendications

L'achèvement des chantiers de convergences avec une harmonisation par le haut sur :

- Les rémunérations et le salarial ;
- La gestion RH dans toutes ses thématiques ;
- Les régimes indemnitaires ;
- L'action sociale.

Le respect des identités métier des agents, la reconnaissance de leurs compétences spécifiques en lien avec les champs d'intervention multiples de nos ministères sont au cœur des priorités de la **CFDT** au ministère.

La **CFDT** revendique des mobilités choisies et facilitées entre les différents services. Elle exige des évolutions professionnelles choisies transversales et verticales (avancement, promotions, etc) par la valorisation et la reconnaissance des compétences.

## Vos candidats CFDT au CSA ministériel

### Qui sont-ils, quel va être le rôle de vos élus ?

Les candidats **CFDT** qui se présentent à vous pour recueillir vos suffrages représentent la diversité des territoires, des services, des corps et des métiers au sein de nos ministères. Ils s'engagent devant vous à continuer le travail de leurs prédécesseurs et à renforcer les liens avec la **CFDT Fonctions Publiques** et la **Confédération CFDT** pour peser sur les négociations au plus haut niveau.

La **CFDT** avait voté contre la loi de transformation de la fonction publique (LTFP) destructrice du droit des agents à se défendre et attentatoire à la notion même de fonction publique, voire de service public.

Néanmoins la **CFDT** prend à bras le corps ce tournant. Elle s'est d'ores-et-déjà structurée et organisée afin d'affronter les défis de demain, sur l'ensemble des territoires et pour l'ensemble des métiers de notre pôle ministériel.

Vos élus seront en première ligne pour défendre vos intérêts que ce soit au sein de notre pôle ministériel, ou en lien direct avec les instances au sein de la **CFDT**. Celles-ci organisent les travaux et sont les interlocutrices directes de la DGAFP, dont le rôle dans les négociations statutaires et salariales prend de plus en plus le pas sur celui nos ministères qui appliquent le plus souvent des décisions venant d'en-haut.

1. **VINCENT Dominique - SG**
  2. **MAGREX Jeannine - DDTM 56**
  3. **SALUSTE Jean-Christophe - DGAC**
  4. **MARTICHOUX Joëlle - ANCT**
  5. **TAVERNIER Eric - DDT 77**
  6. **DUMAS Carine - IGN**
  7. **BAYLOCQ Robert - DDT 38**
  8. **LUCAS Sandrine - DDTM 44**
  9. **GOMEZ Maxime - VNF**
  10. **MOINE Valérie - DDTM 59**
  11. **BLANDEL Pascal - DDTM 56**
  12. **BOUTET Emilie - DGAC**
  13. **HOARAU Sébastien - DEAL**
- Réunion
14. **PESSON Nathalie - DGALN**
  15. **MARSANNE Yoan - SG**
  16. **LE GOUIC Martine - DREAL Pays de la Loire**
17. **GUILLET Claude - CEREMA**
  18. **KERAUDRAN Stéphane - DDTM 56**
  19. **HOAREAU Christèle - DIR MC**
  20. **DELEURENCE Rudy - VNF**
  21. **HECKLY Jean Philippe - DGAC**
  22. **LEVARAY Marie - DIRM MEMN**
  23. **FOURMIGUE Patrick - CEREMA**
  24. **ALTHUSER Lionel - Météo-France**
  25. **ROUSSEAU Isabelle - DREAL AURA**
  26. **PELLETIER Antoine - DRIHL**
  27. **BENALIOUA Olivier - DDTM 11**
  28. **LEPLAT Claire - IGEDD**
  29. **BIDET Aymeric - DGAC**
  30. **LE BESQ Rémi - AE Loire-Bretagne**